

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 8

Présents : 7

Absents : 1

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 7

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. TAUZIEDE Bernard, Mme HULSHOF Sabine, M. SAUQUES Kévin,
Mme BLANCHARD Régine, Mme CRUET Cynthia, M. ROBERT François,
Mme LABORDE Aurélie

Procurations :

Etait absent : M. CAZES Jérôme

Etaient excusés :

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme HULSHOF Sabine

Date de convocation

14/03/2024

1. Délibération approuvant le devis Territoire d'Énergie pour les travaux d'éclairage public à CADIGNAN

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que le lotissement CADIGNAN n'est toujours pas dotée en éclairage public.

Pour se faire, Territoire d'Énergie nous a transmis un devis qui se répartit ainsi :

Montant HT 22 857,07 euros

Subvention SDEG 6857,12 euros

Total HT 15 999,95 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver ledit devis.

Lesdites sommes seront inscrites au budget.

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Pour extrait conforme,

